

A

(N^o 68.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1841.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. DE LE HAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Gaspard Guentius.

MESSIEURS,

Le sieur Gaspard Guentius demande la naturalisation ordinaire ; il est né à Durter, canton de St-Vith, limite prussienne du grand-duché de Luxembourg, le 2 février 1777.

Il est entré en Belgique en 1810, et s'est établi à Houffalize, où il a épousé une femme belge dont il a un seul enfant.

Guentius a fait partie de l'armée d'Espagne au service de l'empereur, ses blessures et sa bonne conduite lui ont valu une petite pension qui est aujourd'hui sa seule ressource.

Les autorités consultées pensent que sa conduite doit lui mériter la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

J.-J. DE LE HAYE.

Le Président,

DU BUS AÎNÉ.
